

Mesdames, Messieurs,

Après deux versions différentes reçues (mercredi soir et jeudi matin), le protocole est suffisamment assoupli pour permettre une reprise de tous les élèves à plein temps, sauf le mercredi qui restera non travaillé (pour des raisons liées au ménage).



## I. Règles pour les classes

### - pour les classes maternelles :

\*la distanciation physique ne s'impose pas. Cela permet notamment de travailler autour des tables comme avant et de regrouper les élèves sur le coin tapis.

\*la distanciation physique s'impose en présence d'autres classes, donc pour circuler dans l'école, en récréation et à la cantine. Il faut donc veiller à espacer les groupes classes. Il y aura ainsi des horaires décalés pour éviter que les classes ne se croisent aux toilettes. Les récréations seront alternées avec deux classes maximum présentes, l'une d'un côté de la cour et l'autre classe de l'autre côté. A la cantine il y aura des zones par classe.

\*les enfants pourront manipuler les mêmes objets et se les prêter, mais une fois l'activité finie les objets devront être désinfectés. Il faudra donc prévoir une rotation des objets disponibles aux coins jeux et sur les tables, et continuer à utiliser des outils individuels (crayons, feutres,...).

\*A l'accueil les enfants sont amenés directement à la porte extérieure de la classe (la sortie également). Les enfants sont donc accueillis un par un par l'enseignant ou l'ATSEM à la porte de la classe, il n'y a pas de passage par le hall de l'école. Dans l'attente de l'accueil de votre enfant, que ce soit à l'entrée ou à la sortie, il s'agit de maintenir la distanciation physique.

→ de 8h50 à 8h55 : accueil des classes de PS et MS-GS de M.Uhel et M.Beer

→ de 8h55 à 9h00 : les deux autres classes de MS-GS

### -pour les classes élémentaires

\*Les règles de distanciations physiques évoluent: il doit y avoir si possible un mètre entre chaque élève, et si ce n'est pas possible essayer d'avoir la plus grande distance possible.

\*la distanciation physique s'impose en présence d'autres classes, donc pour circuler dans l'école, en récréation et à la cantine. Il faut donc veiller à espacer les groupes classes. Il y aura ainsi des horaires décalés pour éviter que les classes se croisent aux toilettes. Les récréations seront alternées avec trois classes maximum, la cour étant partagée en trois zones. A la cantine il y aura des zones par classe.

\*Les enfants sont accueillis de la même manière que depuis la reprise du 25 mai.

→ de 8h50 à 8h55 : les CP sont accueillis à la porte en bois coulissante ; les CE1 et les CE1-CE2 sont accueillis au portillon à côté de la boîte aux lettres

→ de 8h55 à 9h : les CE2-CM1, CM1 et CM2 sont accueillis au portillon de droite.. Dans l'attente de l'accueil de votre enfant, que ce soit à l'entrée ou à la sortie, il s'agit de maintenir la distanciation physique.

### -pour tous :

\*Les règles concernant le lavage des mains et les gestes barrière sont maintenus.

\*Les enseignants continueront à porter un masque s'ils ne peuvent respecter la distance d'un mètre avec leurs élèves.

\*Les parents ne seront autorisés à pénétrer dans l'école qu'en cas de nécessité, sur invitation d'un personnel de l'école, et avec le port d'un masque.

\*Le nettoyage des locaux est assoupli, une désinfection dans la journée et le soir le ménage habituel reprend.

\***Il n'y a plus de jouets à emmener à l'école.**

## **II. Les horaires**

Les deux mercredis du 24 juin et du 1<sup>er</sup> juillet ne seront donc pas travaillés.

Pour les familles souhaitant faire manger les élèves à leur domicile, les pauses méridiennes seront d'une heure et quart (revenir sur le temps d'accueil).

### **Planning des PS, MS-GS (M.Beer et M.Uhel), CP, CE1, CE1-CE2**

Accueil	Récré	Pause méridienne	Récré	Sortie
8h50-8h55	10h15-10h30	11h45-12h45 (+15 minutes d'accueil)	14h30-14h45	15h45
			Sieste jusqu'à 15h00 pour les PS	

### **Planning des MS-GS (deux classes), CE2-CM1, CM1 et CM2**

Accueil	Récré	Pause méridienne	Récré	Sortie
8h55-9h00	11h00-11h15	12h45-13h45 (+15 minutes d'accueil)	15h30-15h40	15h45

## **III. Enfants vulnérables et fièvre**

Les enfants considérés vulnérables doivent être signalés au directeur, si cela n'a pas déjà été fait, afin de justifier le non retour à l'école.

### **En cas de fièvre à l'école :**

→ les parents sont invités à vérifier la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (plus de 38°), l'enfant ne devra pas aller à l'école.

→ Un enfant qui aurait de la fièvre sur le temps scolaire serait immédiatement mis en quarantaine, sous surveillance d'un adulte, et les parents devront venir le chercher dans les plus brefs délais.

→ Le retour d'un enfant décelé avec fièvre par l'école se fera sur présentation d'un certificat médical, précisant que l'enfant n'est pas porteur du covid 19. Un médecin, ou des parents, ne voulant pas fournir de certificat médical entraînerait l'application d'une éviction de 14 jours (temps maximal d'incubation du covid 19).